



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2013/007

Genève, le 1^{er} mars 2013

CONCERNE:

Concombres de mer

1. Lors de sa 26^e session (AC26, Genève, 15-20 mars 2012), le Comité pour les animaux a demandé au Secrétariat de préparer une notification aux Parties afin d'attirer leur attention sur des publications relatives aux concombres de mer publiées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
2. Sont indiqués ci-dessous les titres d'ouvrages sur les concombres de mer récemment publiés par la FAO, avec le lien vers leur version en ligne :
 - Lovatelli, A. (comp./ed.); Conand, C.; Purcell, S.; Uthicke, S.; Hamel, J.-F.; Mercier, A. (eds.). *Advances in sea cucumber aquaculture and management*. FAO Fisheries Technical Paper. No. 463. Rome, FAO. 2004. 425 p.
<http://www.fao.org/docrep/007/y5501e/y5501e00.htm>
 - Toral-Granda, V.; Lovatelli, A.; Vasconcellos, M. (eds). *Sea cucumbers. A global review of fisheries and trade*. FAO Fisheries and Aquaculture Technical Paper. No. 516. Rome, FAO. 2008. 317 p.
<http://www.fao.org/docrep/011/i0375e/i0375e00.htm>
 - FAO. *Putting into practice an ecosystem approach to managing sea cucumber fisheries*. Rome, FAO. 2010. 81 p.
<http://www.fao.org/docrep/013/i1780e/i1780e00.htm>
 - Purcell, S.W.; Samyn, Y.; Connand, C. *Commercially important sea cucumbers of the world*. FAO Species Catalogue for Fishery Purposes No. 6. FAO. 2012. 150 p + gravures en couleur
<http://www.fao.org/docrep/017/i1918e/i1918e.pdf>
 - FAO. *Report on the FAO Workshop on Sea Cucumber Fisheries: An Ecosystem Approach to Management in the Pacific (SCEAM Pacific)*, Nadi, Fiji, 15–18 November 2011. FAO Fisheries and Aquaculture Report No. 1003. Rome, FAO. 2012. 44 p.
<http://www.fao.org/docrep/015/i2658e/i2658e00.htm>
 - Purcell, S.W. *Managing sea cucumber fisheries with an ecosystem approach*. Edited/compiled by Lovatelli, A.; M. Vasconcellos and Y. Yimin. FAO Fisheries and Aquaculture Technical Paper. No. 520. Rome, FAO. 2010. 157 p.
Version anglaise : <http://www.fao.org/docrep/012/i1384e/i1384e00.htm>
Version espagnole : <http://www.fao.org/docrep/013/i1384s/i1384s00.htm>
3. Le Comité pour les animaux encourage les Etats des aires de répartition des concombres de mer à :
 - a) promouvoir la conservation et la gestion des concombres de mer sous leur juridiction, en s'appuyant sur les informations contenues dans les ouvrages précités et autres documents de la FAO, ainsi que dans les rapports des ateliers CITES de 2003 et 2004 sur les concombres de mer (voir documents AC22 Inf. 1 et CoP14, Doc. 62) et d'autres publications pertinentes ;

- b) assurer une gestion durable de la pêche des concombres de mer, en tenant compte de l'état des stocks, de la nature et de l'ampleur des activités de pêche et de l'utilisation du concombre de mer, ainsi que des facteurs sociaux, économiques et historiques propres à leur région ; et
- c) demander, le cas échéant, le concours de la FAO ou des organisations régionales de gestion des pêches dans la gestion de leurs activités de pêche du concombre.